

Le Gouvernement du Soudan du Sud prépare sa Liste indicative du patrimoine mondial



Anciens communautaires, les chefs et les représentants du comité de jeunes rejoint dans un atelier du patrimoine mondial
Intervenants communautaires dirigée par l'UNESCO dans le parc national de Boma le 11 Juin 2016. © UNESCO / K.Monteil

Suite à la ratification par le de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO en Janvier 2016 par le Soudan du Sud, l'UNESCO a organisé un atelier technique du 8 au 13 Juin 2016 à Juba pour soutenir le processus de préparation de la liste indicative du patrimoine mondial du Soudan du Sud. Plus de dix représentants des ministères responsables du patrimoine naturel et culturel, les ONG, et de l'Université de Juba ont participé à l'atelier, qui a été dirigée par Dr George Abungu, l'expert du patrimoine culturel mondial du Kenya, et M. Guy Palmer, un expert du patrimoine mondial naturel de l'Afrique du Sud.

Le Soudan du Sud dispose d'un réseau riche et diversifié des sites du patrimoine naturel et culturel, qui vont de la deuxième plus grande voie de migration de la faune dans le monde aux zones humides bio diversifiées, les montagnes sacrées et des paysages culturels. Certains des sites les plus susceptibles d'être répertoriés courent les risques liés au braconnage, la planification urbaine mal informée et l'octroi de concessions pour l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles. Ces facteurs constituent un danger potentiel pour ces sites ainsi que leur potentiel ' valeur universelle exceptionnelle ' comme indiqué dans le texte préambule de la [Convention du patrimoine mondial](#).

Une « [Liste indicative](#) » est un inventaire détaillé des sites naturels, culturels ou mixtes (à la fois naturels et culturels), mettant en évidence leur potentiel « valeur universelle exceptionnelle », dont un État Partie peut envisager de proposer à la liste du patrimoine mondial dans les années à venir. Le Fonds du patrimoine mondial africain, un Centre de catégorie II de l'UNESCO basé en Afrique du Sud, a organisé un atelier régional sur une liste indicative du patrimoine mondial au Sud-Soudan en 2012 ; et en 2014, la Fondation « [African Wildlife Foundation](#) » a organisé une cartographie du patrimoine naturel en vue de la préparation d'une liste indicative pour le Sud Soudan.

Fort de ces efforts, l'UNESCO est en train d'équiper les points focaux nationaux et les gestionnaires des sites du patrimoine naturel et culturel en collaboration avec les principaux intervenants et membres de la communauté, avec la connaissance et la compréhension du processus et des exigences pour la préparation de la liste indicative du patrimoine mondial. Les experts de l'UNESCO travaillent en étroite collaboration avec l'équipe nationale en commençant par l'atelier de Juin, qui est suivi par le mentorat à distance au cours des trois prochains mois, les points focaux assurent la liaison avec les gestionnaires de sites naturels et culturels, des experts et des chercheurs universitaires pour recueillir et préparer les informations nécessaires pour la présentation de la liste indicative du Soudan du Sud. Les consultations avec les intervenants communautaires sont également organisées sur les différents sites considérés en vue d'assurer la sensibilisation et la participation des collectivités locales dans le processus.

L'UNESCO et les autorités nationales planifient un atelier multi-intervenants pour l'évaluation finale ainsi que la validation du projet de liste indicative pour le Sud-Soudan, qui est prévue pour la mi-Septembre 2016. Cette rencontre en Septembre réunira une sélection plus large des parties prenantes pour examiner les sites naturels et culturels envisagés pour la Liste indicative et exprimer leur point de vue sur les sites prioritaires à considérer dans la Liste du patrimoine mondial. Après l'atelier de Septembre, les experts de l'UNESCO soutiendront ensuite l'État partie du Soudan du Sud à la préparation d'une demande d'[assistance internationale](#) au Fonds du patrimoine mondial en vue d'entreprendre la recherche, la cartographie et la documentation nécessaire à la préparation d'un dossier éventuel de candidature de l'inscription du patrimoine mondial. Pour plus d'informations sur la Convention du patrimoine mondial et les activités de renforcement des capacités pour la région Afrique, s'il vous plaît voir whc.unesco.org